

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Symalim

2022
2023





SOMMAIRE

Rapport d'Activité 2022-2023

Partie 1

FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT.....4 à 9

■ LE TERRITOIRE.....	4
■ QUATRE VOCATIONS-SOCLES IMMUABLES.....	5
■ GOUVERNANCE.....	5
■ UNE NOUVELLE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC.....	8
■ RESSOURCES HUMAINES.....	8

Partie 2

MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES.....10 à 21

■ L'EAU AU CŒUR DU GRAND PARC.....	10
La refonte du programme de restauration du Rhône.....	10
La réhabilitation du Rhône - secteur Neyron-Miribel.....	11
La seconde expérimentation de remise en eau de la lône de Jonage.....	11
Le Rizan.....	11
■ UN HAUT LIEU DE BIODIVERSITÉ À PRÉSERVER.....	12
L'île de Miribel-Jonage, grand site Natura 2000.....	12
Le Grand Parc, espace agricole.....	13
La chasse conventionnée.....	13
Mesures compensatoires sur le site du Cloizu.....	13
■ LES MOBILITÉS ACTIVES EN EXPANSION.....	14
Gérer les accès et le stationnement au Grand Parc.....	14
Plus de bus au Grand Parc !.....	14
Développer les modes doux et pistes cyclables.....	15
■ L'ÉCOCITOYENNETÉ PAR TOUS ET POUR TOUS.....	17
Au Grand Parc, on trie !.....	17
À la recherche de mécènes impliqué-e-s sur la transition écologique.....	17
Impliquer les usager-ère-s sur l'écocitoyenneté.....	18
L'éducation à l'eau et à l'environnement.....	18
Les classes fleuve Rhône.....	19
Des événements engagés.....	19
■ UN PATRIMOINE À PRÉSERVER ET ENRICHIR.....	21
Liste des études & travaux 2022-2023.....	21

Partie 3

FINANCES 2022.....22 à 24

■ VUE GÉNÉRALE DU BUDGET.....	22
■ BUDGET DU SYMALIM - Section de fonctionnement.....	22
■ BUDGET DU SYMALIM - Section d'investissement.....	24

Partie 4

FINANCES 2023.....25 à 27

■ VUE GÉNÉRALE DU BUDGET.....	25
■ BUDGET DU SYMALIM - Section de fonctionnement.....	25
■ BUDGET DU SYMALIM - Section d'investissement.....	27

PARTIE 1 : FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

LE TERRITOIRE

Le Symalim est le syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel Jonage.

Collectivité propriétaire du Grand Parc depuis 1968, il contribue également depuis 2017, suite à la fusion avec deux syndicats intercommunaux, à l'aménagement du canal de Jonage et à la gestion du cours d'eau de la Rize.

Le territoire de l'île de Miribel Jonage, tel que géré par le Symalim, recouvre le Grand Parc, en pleine propriété, et les pistes de l'Anneau Bleu, domaine de l'Etat concédé à EDF et géré en lien avec la Métropole de Lyon. La prise en compte globale de cette trame verte et bleue, ainsi que la valorisation de la continuité de l'espace vécu par les usager·ère·s, constituent le défi premier ouvert par la fusion des syndicats depuis 2017.



■ QUATRE VOCATIONS-SOCLES IMMUABLES

Le Grand Parc participe à l'alimentation en eau potable de l'agglomération lyonnaise et la protège des crues du Rhône en leur offrant un vaste champ d'expansion. Fort d'un patrimoine naturel exceptionnel, il constitue un véritable poumon vert pour les populations de l'aire urbaine.

Le Symalim définit la stratégie du Grand Parc, il fixe ses grandes orientations, en pilote son développement et porte sa gestion autour des 4 vocations socles :

- **Préserver la ressource en eau potable**
- **Maintenir le champ d'expansion des crues du Rhône**
- **Préserver et valoriser le patrimoine naturel**
- **Accueillir tous les publics**

Le Symalim gère également les aménagements dits de « l'Anneau Bleu », situés sur les rives du canal de Jonage, en partie pour le compte de la Métropole de Lyon.

Il est également maître d'ouvrage, sur l'ensemble de ses territoires, de projets visant à maintenir en l'état son patrimoine ou à valoriser le site.



■ GOUVERNANCE

Activité du comité syndical

Sous la présidence de Catherine Creuze, le comité syndical dispose d'une compétence de droit commun très large dont le vote du budget est l'acte principal. En fixant les autorisations de recettes et de dépenses pour l'année en cours, le budget entérine les choix stratégiques des élu·e·s.

Le Comité Syndical décide des actions à mettre en œuvre. Ses délibérations sont transmises à la Préfecture et soumises au contrôle de légalité. Elles sont ensuite affichées devant le siège du syndicat et disponibles sur le site internet grand-parc.fr

**5 réunions du comité syndical se sont tenues en 2022
au cours desquelles 94 délibérations ont été adoptées**
3 février • 12 avril • 5 juillet • 30 septembre • 9 décembre

**6 réunions du comité syndical se sont tenues en 2023
avec 122 délibérations adoptées**
13 février • 2 mars • 23 mai • 29 juin • 28 septembre
7 décembre

Le comité syndical du Symalim se compose de 30 membres titulaires et 30 membres suppléant·e·s élu·e·s pour 6 ans. Pour représenter la diversité du territoire et les problématiques des élu·e·s, les représentant·e·s sont issues des 16 collectivités membres selon la composition définie par les statuts du Symalim.

Liste des élu·e·s du Symalim au 31 décembre 2023

COLLECTIVITÉS	DÉLÉGUÉ·E·S TITULAIRES	DÉLÉGUÉ·E·S SUPPLÉANT·E·S
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AIN	Jean-Pierre GAITET	Elisabeth LAROCHE
MÉTROPOLE DE LYON	Catherine CREUZE Jean-Claude RAY Anne GROSPERRIN Pierre ATHANAZE Nathalie DEHAN Matthieu VIEIRA Issam BENZEGHIBA Stéphane GOMEZ Anne REVEYRAND Christophe QUINIOU Messaouda EL FALOSSI Jean-Jacques SELLES	Bertrand ARTIGNY Joëlle PERCET Hugo DALBY Claire BROSSAUD Béatrice VESSILLER Léna ARTHAUD Laurent LEGENDRE Dominique CREDOZ Emilie PROST Julien SMATI Catherine DUPUY Doriane CORSALE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MIRIBEL ET PLATEAU	Caroline TERRIER Bruno LARIVE	Pascal GIMENEZ Christian JUFFET
LYON	Gautier CHAPUIS Sylvie TOMIC	Emmanuel GIRAUD Denis BROLIQUIER
VILLEURBANNE	Alain BRISSARD Frédéric VERMEULIN	Morgane GUILLAS Antoine COLLIAT
MEYZIEU	Christophe QUINIOU	Stéphane PINSON
DÉCINES-CHARPIEU	Laurence FAUTRA	Jean Emmanuel ALLOIN
VAULX-EN-VELIN	Matthieu FISCHER	Bernard RIAS
THIL	Valérie POMMAZ	Vincent TRACLET
SAINT MAURICE DE BEYNOST	Pierre GOUBET	Christian JUFFET
NIÉVROZ	Jérémie THIEBAUT	Jean-Christophe DETRE
NEYRON	Matthieu BRIERE	Agnès GAROUTTE
BEYNOST	Sergio MANCINI	Caroline TERRIER
JONAGE	Lucien BARGE	Sébastien MELLET
JONS	Isabelle LE GREN	Nathalie BOUTILLIER
MIRIBEL	Jean-Michel LADOUCE	Nathalie DESCOURS-JOUTARD





Activité du bureau syndical

Au quotidien, la Présidente a la responsabilité de la gestion patrimoniale et financière du syndicat, de la passation des marchés (dans les limites définies) et de son administration. Sur les 11 autres membres du bureau, les 7 vices-président·e·s, ont chacun·e une délégation sur une thématique majeure du territoire.

Une mission de supervision des principales activités du syndicat leur est donc confiée. Le Bureau Syndical est particulièrement chargé du suivi budgétaire, du contrôle de la Délégation de Service Public avec la Segapal, de la définition et du suivi des projets pour le Grand Parc Miribel Jonage.

Activité des commissions

Les membres délégué·e·s du Symalim peuvent s'investir dans des commissions de travail qui suivent les projets de leur conception à leur réalisation. Ces commissions sont pilotées par l'équipe technique du Symalim et des élu·e·s référent·e·s et sont bien souvent ouvertes à d'autres élu·e·s, à des partenaires, aux technicien·ne·s Segapal :

La **Commission Accessibilité & Mobilité**, présidée par Matthieu Vieira s'est réunie 5 fois,

La **Commission Biodiversité & Espaces Naturels et Agricoles**, présidée par Matthieu Fischer, s'est réunie 6 fois,

La **Commission Ecocitoyenneté**, présidée par Gautier Chapuis s'est réunie 7 fois (3 fois en 2022, et 4 fois en 2023 avec une commission spéciale autour de l'action du CEREMA).

5 élu·e·s et 5 suppléant·e·s sont également désigné·e·s pour composer la **Commission d'Appel d'Offres du Symalim** qui se prononce sur l'attribution des marchés publics en procédure formalisée passés par le Symalim. Dans un souci de transparence et d'implication des élu·e·s du Symalim, elle est aussi parfois réunie pour des marchés qui sont sous les seuils des procédures formalisées.

La CAO a été réunie 3 fois entre 2022 et 2023.

Certaines actions sont également pilotées par un **comité de pilotage** comme la gestion du **site Natura 2000**, le **programme de restauration du Rhône** (cf partie II-1) ou le partenariat avec EDF, pour l'aménagement et la gestion du Grand Large et des rives du Canal de Jonage.

■ UNE NOUVELLE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Au quotidien, le Symalim a la responsabilité de la gestion patrimoniale et financière. Le Syndicat confie l'exploitation et l'animation du Grand Parc ainsi que la gestion de la piste modes doux de l'Anneau Bleu à la SPL Rhône Amont (Segapal) via une Délégation de service public qui a débuté le 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 4 années.

Le contrat de Délégation de Service Public a été prorogé de 6 mois jusqu'au 30 juin 2023.

Un nouveau contrat a été signé entre le Symalim et la Segapal le 1^{er} juillet 2023.



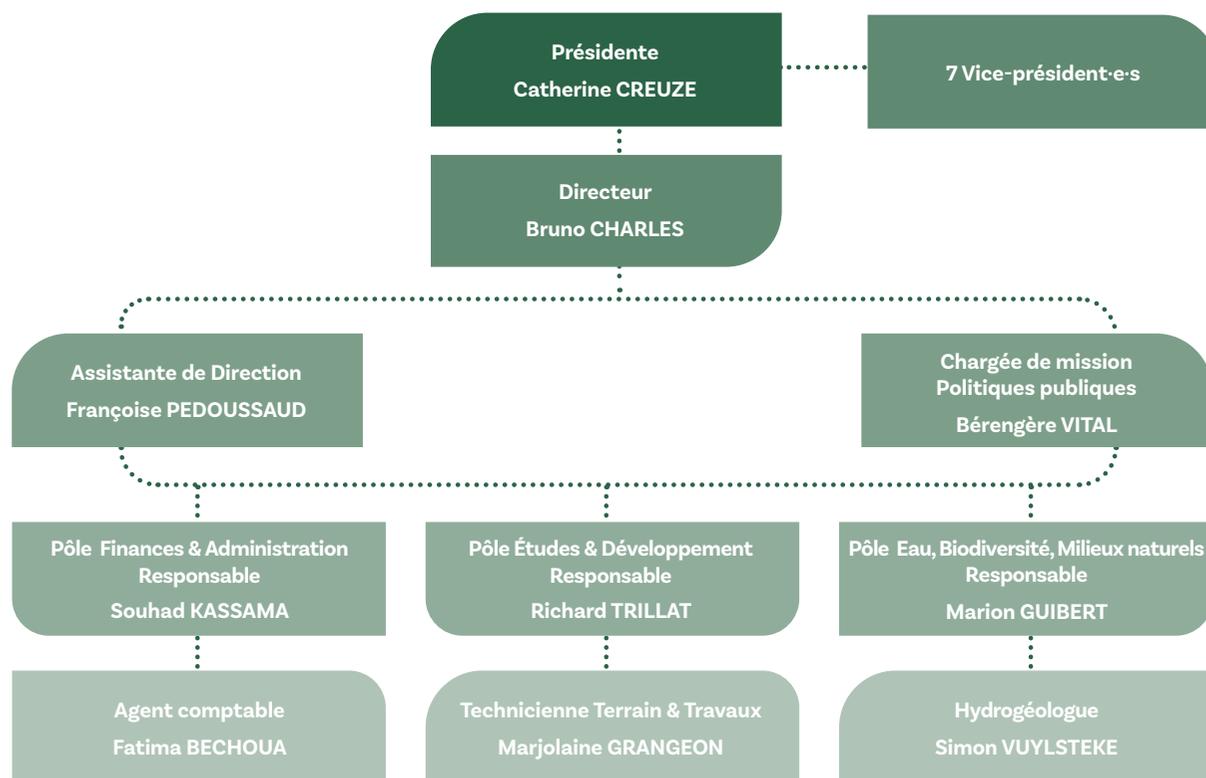
■ RESSOURCES HUMAINES

Le Symalim se compose entre 2022 et 2023 de 9 agent·e·s, 6 fonctionnaires et 3 contractuel·le·s.

Sur cette période, différents changements s'opèrent au niveau des ressources humaines :

- Suite à la reprise en régie de la compétence stratégique « Eau » à compter du 1^{er} janvier 2022 et du pilotage du programme de restauration du Rhône à Miribel Jonage (délibération du 10 décembre 2021), le recrutement de Marion Guibert a été effectif à partir du 14 mars 2022. Il s'agit d'un transfert de poste, auparavant effectif à la Segapal.
- En mai 2022, mutation de la directrice Emmanuelle Sibué-Allart et arrivée d'un nouveau directeur, Bruno Charles.
- En décembre 2022, création d'un poste de chargé de mission Hydrogéologie et recrutement de Simon Vuylsteke.
- 2023 aura vu le départ de Maud Tourvieille, la Responsable Administration & Finances en mars et le recrutement de sa remplaçante, arrivée fin septembre 2023, Souhad Kassama.

Organigramme du SYMALIM au 31 décembre 2023



ZOOM : Le télétravail pérennisé

Les années 2020 et 2021 ont été marquées par un recours massif au télétravail temporaire en raison de la crise sanitaire. Suite à cette expérience, le Comité Syndical a validé, le 30 septembre 2022, la possibilité de recours au télétravail régulier. Sont désormais éligibles au télétravail, l'ensemble des activités exercées par les agent-e-s à l'exception de celles et ceux qui remplissent au moins l'un des critères suivants : nécessité d'assurer un accueil ou une présence physique, accomplissement de travaux portant sur des documents ou des données à caractère sensible ou confidentiels, accomplissement de travaux nécessitant l'utilisation de logiciels ou applications faisant l'objet de restriction d'utilisation à distance, ou l'utilisation de matériels spécifiques, activités se déroulant par nature en dehors des locaux de l'administration.

Dans ce cadre, le comité syndical a attribué aux agent-e-s le souhaitant, 5 jours de télétravail maximum flottant par mois.

PARTIE 2 : MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

■ L'EAU AU CŒUR DU GRAND PARC

La refonte du programme de restauration du Rhône

Suite au travail réalisé en 2021, la méthodologie de l'accompagnement et le dispositif de concertation pour refondre le programme ont été approuvés par le comité de pilotage du programme le 18 février 2022.

Le travail de refonte avec l'appui d'un bureau d'études (Setec-Hydratec) a démarré à la rentrée 2022. 6 comités techniques ont accompagné cette mission qui s'est poursuivie en 2023. Le diagnostic issu de ce travail a été partagé avec les collectivités Gémapiennes (CCMP, 3CM, Métropole de Lyon) et la Régie de l'Eau fin 2023.

Deux rencontres annuelles ont été organisées : les 13 juillet de 2022 et 2023 autour de thèmes différents : actualités sur le fleuve Rhône en 2022, retours d'expériences d'autres territoires en 2023 (avec l'appui de l'Association Rivière Rhône-Alpes Auvergne). Un comité de pilotage s'est aussi réuni le 30 mars 2023.



La réhabilitation du Rhône – secteur Neyron-Miribel

Le Simalim a renforcé son investissement sur le tronçon sur Miribel et Neyron dont l'état des berges menace les usages. Co-organisé avec VNF, un comité de pilotage a accepté le 18 octobre 2022, la proposition du Simalim de porter une étude d'ensemble sur ce secteur pour définir les aménagements à réaliser à court terme afin de sécuriser les enjeux et



à plus long terme pour trouver un meilleur équilibre entre le fleuve et les usages. Un nouveau comité de pilotage a validé le 31 mars 2023 le cahier des charges de l'étude. Le bureau d'études retenu (Setec-Hydratec) a démarré la prestation en octobre.

En parallèle et en réponse à l'aggravation de la situation suite aux crues de novembre/décembre 2023, un protocole d'urgences de gestion de la circulation a été élaboré en collaboration avec la Segapal et les deux communes.

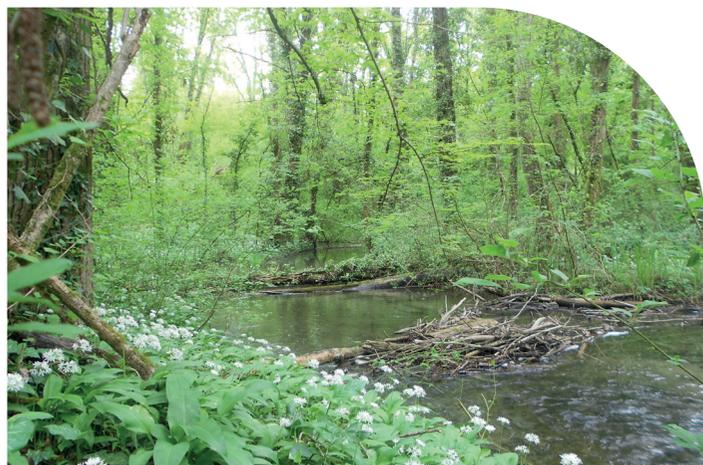


La seconde expérimentation de remise en eau de la lône de Jonage

Le recrutement en décembre 2022 d'un hydrogéologue au sein des effectifs a permis au Simalim de construire en interne le protocole d'expérimentation, de surveillance et d'alerte, en lien étroit avec la régie Eau publique du Grand Lyon et en partenariat avec le comité de suivi de l'opération. Le dossier de porter de connaissance a ainsi été déposé en octobre 2023 auprès des services de l'État.

Le Rizan

Le Simalim a sélectionné un bureau d'études (CPGF) pour étudier le fonctionnement hydrologique et hydrogéologique de ce ruisseau phréatique (alimenté par les eaux souterraines) afin de le préserver. En effet, ce milieu très riche écologiquement a subi par le passé des assèchements qui sont restés incompris. L'étude a démarré en mai 2023.



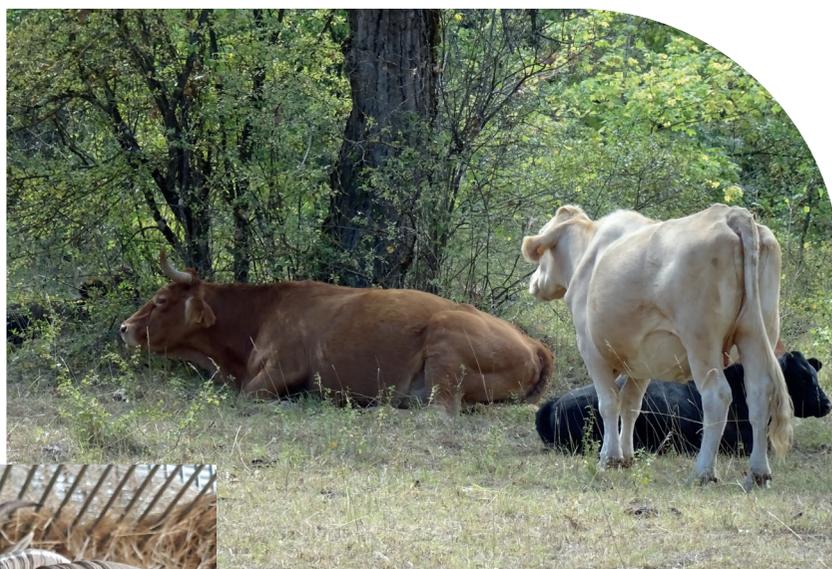
■ UN HAUT LIEU DE BIODIVERSITÉ À PRÉSERVER

L'île de Miribel-Jonage, grand site Natura 2000

Outre la réalisation des missions de gestion des milieux (gestion pastorale et mécanique des pelouses sèches par exemple), un premier travail de bilan de la mise en œuvre du Document d'Objectifs du site a été élaboré en 2022. Il a permis de mettre en évidence le besoin de réviser ce document définissant les objectifs de gestion du site. Outre le fait qu'il date de 2009, de nouvelles espèces recensées sont à considérer et on constate des évolutions du site et de ses usages (en lien avec le changement climatique et les modifications de la fréquentation notamment).

L'année 2023 a été marquée par le transfert de la compétence de pilotage de la politique Natura 2000 de l'Etat aux Régions ce qui a soulevé de nombreuses questions dans l'attente du vote de la politique régionale associée. Finalement, la Région Auvergne Rhône-Alpes a voté la reprise de l'animation des sites tout en laissant une possibilité de dérogation. Le Symalim a souhaité conserver cette mission et a obtenu l'accord fin 2023.

Par ailleurs, une étude spécifique sur le castor et la loutre a été réalisée en 2023 pour inventorier les indices de présence de ces deux espèces sur une moitié Ouest du site. Le castor reste bien présent et l'arrivée de la loutre se confirme !



Le Grand Parc, espace agricole



Avec près de 400ha conventionnés avec des agriculteur·rice·s, le Grand Parc est aussi un espace de vie agricole. Chaque année, le Symalim, via sa commission Biodiversité, réunit ses partenaires et agriculteur·rice·s pour échanger sur les pratiques et les problèmes rencontrés par les exploitant·e·s, mais aussi d'avancer sur des dossiers de fond comme les futures conventions d'occupation.

Sur l'année 2023, des visites individuelles de chacune des exploitations du parc ont été organisées, soit 13 au total. Elles ont permis aux élu·e·s du Symalim et technicien·ne·s du parc d'échanger avec les différent·e·s agriculteur·rice·s sur leur activité et leur organisation, ainsi que sur leurs demandes et leurs attentes en vue du renouvellement des conventions d'occupation.

L'objectif principal lié à la protection de l'eau, est de convertir au maximum les terres en agriculture biologique. Aujourd'hui, c'est déjà plus de 55 % des terrains agricoles qui le sont.

La chasse conventionnée

La pratique de la chasse est autorisée sur le Grand Parc mais doit être réglementée, vis-à-vis des autres usages.

L'encadrement de cette pratique est une avancée majeure puisqu'elle a abouti pour la 1^{ère} fois à une convention unique (*Convention d'engagement triennale encadrant la pratique de la chasse sur le Grand Parc 2022-2025*) signée par les 3 associations qui chassent sur le parc, une des mesures principales étant la suppression de la chasse le dimanche.

Mesures compensatoires sur le site du Cloizu

Un bureau d'études est chargé de suivre l'efficacité des mesures compensatoires en faveur des batraciens, reptiles, oiseaux et castors mais aussi la recréation de pelouses sèches. Il a été intégré en 2022 le suivi du site nouvellement renaturé du Cloizu (ancien site de gestion des granulats extraits des carrières du Grand Parc).

Des dernières opérations ont été réalisées pour respecter les obligations : la restauration d'une berge le long du lac de la Forestière pour le castor et l'ouverture de pelouses sèches notamment dans le secteur du Rayament.



LES MOBILITES ACTIVES EN EXPANSION

Gérer les accès et le stationnement au Grand Parc

Directement desservi par deux échangeurs autoroutiers, le Grand Parc souffre d'une grande dépendance à la voiture, et ce malgré une fréquentation de proximité.

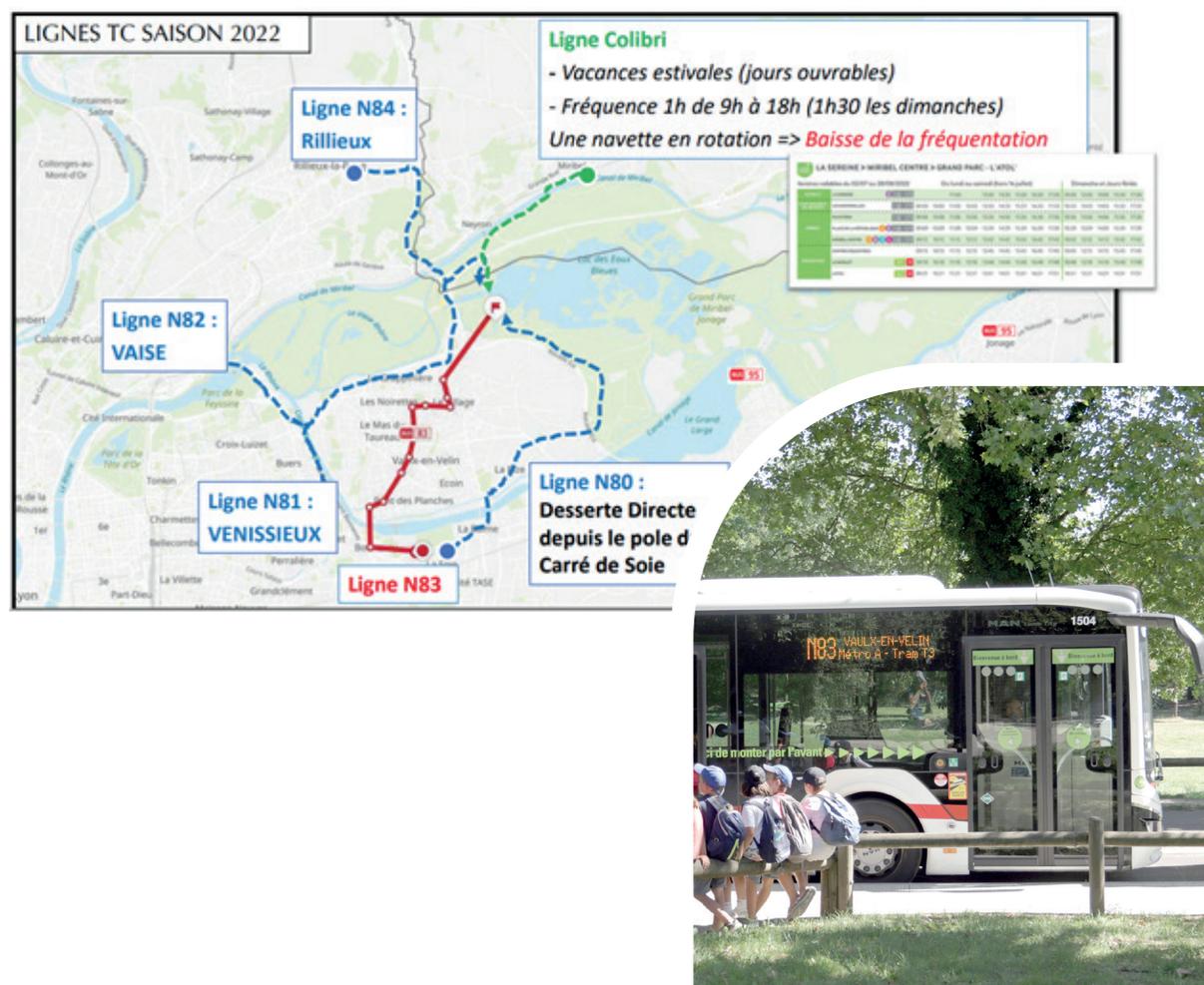
Sur 2022 et 2023, une étude stratégique en matière de déplacement a permis de travailler sur la mise en place d'un « cœur modes doux » couvrant les secteurs les plus fréquentés du parc. Une commission consacrée exclusivement à ce dossier s'est tenue le 28 février 2023.

Plus de bus au Grand Parc !

En 2022 et 2023 en partenariat avec SYTRAL Mobilités, la desserte en transports en commun a été largement renforcée avec, en plus de la ligne saisonnière 83, des lignes Express saisonnières elles aussi permettant de venir au Grand Parc depuis différents points de l'agglomération :

- N80 Express depuis Carré de Soie,
- N81 depuis Vénissieux et Bron,
- N82 depuis Vaise,
- N84 depuis Rillieux.

Plusieurs arrêts et terminus ont dû être aménagés aux Sablettes et au Fontanil pour la dépose et la reprise des passagers mais également pour le « stockage » des bus qui effectuent leur régulation en bout de ligne.



Développer les modes doux et pistes cyclables

Améliorer l'accessibilité du Grand Parc, en offrant une alternative à la voiture individuelle est un des axes forts du plan de mandat du Symalim.

Différents axes de travail ont ainsi été réfléchis pour une meilleure intégration des modes actifs sur les voiries, une amélioration de la lisibilité (par les véhicules motorisés et aussi par les modes actifs eux-mêmes) mais aussi et surtout de la sécurisation des circulations.

Dans cette optique, des travaux ont été réalisés : ajustement des potelets (espace de 1,4 m), reprise de la signalisation horizontale, nouveaux arceaux vélo.

L'inversion des priorités aux intersections, c'est-à-dire donner la priorité aux cycles sur les véhicules motorisés, a été validée en 2023 et va devenir effective au printemps 2024.

Enfin, un tronçon manquant de piste cyclable de 600 m de long a été créé sur l'accès Sud du parc. Ce tronçon s'inscrit dans la continuité des travaux engagés par la Métropole de Lyon, sur un autre tronçon de 600 m en limite d'entrée du Grand Parc, sur la commune de Décines.

Ce chantier a eu pour particularité de s'intégrer dans une approche environnementale, avec un enrobé végétal innovant et des plantations d'arbres et d'arbustes offrant ombrage et fraîcheur aux usager·ère·s.



Visite Fabien Bagnon le 25 février 2022 sur le chantier de la piste cyclable de l'entrée Sud.

ZOOM : Actions presse autour des mobilités

Deux événements presse et institutionnels ont eu lieu pour promouvoir les actions du Grand Parc en faveur des mobilités douces :

Le 15 mai 2023 : Inauguration du nouveau tronçon cyclable Entrée Sud

En présence de Fabien Bagnon, Vice-président aux déplacements de la Métropole de Lyon, Catherine Creuze, Présidente du Symalim, Matthieu Vieira, 1^{er} Vice-Président du Symalim à l'accessibilité et Pierre Athanaze, 2^e Vice-Président du Symalim à l'Eau

Le 7 juillet 2023 : Lancement presse de l'opération « Tous en bus au Grand Parc : 1 000 tickets TCL Famille offerts ! » En présence de Catherine Creuze, Matthieu Vieira et Pierre Athanaze



■ L'ÉCOCITOYENNETÉ PAR TOUS ET POUR TOUS

Au Grand Parc, on trie !

Le projet ambitieux de collecte des emballages hors foyer mis en place depuis 2021 vise à réduire le nombre de bacs de collecte « tous déchets » présents sur le parc en installant des points de tri visibles et de plus grande capacité en remplacement des dispositifs préalablement existants. Il s'inscrit dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par Citeo et auquel le Symalim et la Segapal (SPL chargée de la gestion, de l'entretien et de l'animation du Parc) ont répondu.



Après une première phase de test lancée en 2021 sur la plage principale du Morlet, le dispositif de tri s'est généralisé peu à peu à l'ensemble des espaces pour être en place pour la saison estivale 2023. L'installation des équipements s'accompagne d'actions de sensibilisation auprès des visiteurs et d'une communication importante.

Les objectifs sont nombreux : accueillir le public sur un espace propre et entretenu, réduire les déchets abandonnés sur le parc, sensibiliser le grand public à l'environnement et favoriser la participation écocitoyenne et enfin valoriser les déchets par l'incitation au tri.

À la recherche de mécènes impliqués sur la transition écologique

Pour trouver des ressources complémentaires aux participations financières des collectivités membres, et suite à la venue des premiers mécènes sur le Grand Parc (cf. Zoom ci-dessous), les élus du Symalim ont souhaité lancer un travail avec un cabinet d'accompagnement sur la mise en place d'une « mission mécénat ».

Après une consultation, c'est le cabinet Co-influence qui a été choisi. Une phase 1 d'audit et diagnostic a été lancée sur l'été (juin à septembre) suivie de la phase 2 qui doit déboucher sur le plan d'actions et un discours de cause. Différentes réunions avec les élus ont été réalisées.

Le ciblage des thématiques s'est centré autour de l'eau et de la nature et sur des entreprises en lien avec le territoire.

La phase 3 sur 2024 permettra, grâce à un accompagnement et la formation d'agents, d'aller jusqu'à la sollicitation de futurs mécènes, préalablement identifiés.



ZOOM : Des partenariats qui se renforcent

Le Symalim a signé en 2017 un partenariat avec le groupe japonais Suntory, leader en France sur les boissons fraîches à base de fruits et dont une des usines d'embouteillage est basée à Meyzieu, une des communes du Grand Parc.

2022 aura vu la signature d'un nouveau Contrat de partenariat avec May Tea, une marque de boissons à base de fruits, appartenant au groupe Suntory pour un contrat de 3 ans.

May Tea s'engage en faveur de la biodiversité et de la renaturation du Grand Parc. Ils ont ainsi participé à la plantation de haies et d'arbres fruitiers le long de la piste cyclable Tronçon Sud, et à l'aménagement du site du Cloizu.



Impliquer les usager·ère·s sur l'écocitoyenneté

Les élu·e·s du Symalim ont exprimé une demande forte pour impliquer au mieux les usager·ère·s du Grand Parc. Pour ce faire, le Symalim a adhéré au CEREMA, centre d'études public relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, qui accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

La transition écologique étant également au cœur de leurs accompagnements, le Cerema s'est montré fortement intéressé pour construire une démarche de participation citoyenne sur le Grand Parc Miribel Jonage. L'adhésion a été délibérée en décembre 2022.

L'accompagnement s'est déroulé sur toute l'année 2023 avec la définition d'un COPIL, différents temps d'échanges avec les élu·e·s, salarié·e·s, partenaires, un benchmark...

Les problématiques identifiées sont :

- Comment mobiliser les citoyen·ne·s pour un usage éco-responsable du Grand Parc ?
- Comment la participation des usager·ère·s peut contribuer à améliorer l'accès à la nature tout en préservant les écosystèmes ?

L'objectif sur 2024 est d'arriver sur un plan d'actions concret avec une mise en œuvre dès 2025.

L'éducation à l'eau et à l'environnement

L'iloz', centre pédagogique Eau et Nature porte une programmation très complète, autour de 3 grandes thématiques, d'avril à octobre. Différentes animations sont proposées tous les week-ends, une exposition permanente est en accès libre sur les horaires d'ouverture, ainsi que des expositions temporaires et les jardins.

Les classes fleuve Rhône

Le dispositif de sensibilisation des enfants des écoles primaires au fleuve Rhône et à ses enjeux s'est poursuivi sur l'année scolaire 2022/2023 et a été reconduit à la rentrée 2023. Il est mis en œuvre par l'équipe de L'ïloz' dans le cadre de la DSP. Les productions des élèves ont été mises en valeur dans le cadre d'une exposition scénographiée à L'ïloz' à la fin de chacune des années scolaires (Juillet 2022 et 2023).

Des événements engagés

Si le Grand Parc est un lieu d'accueil privilégié pour de l'événementiel Grand public notamment pour des fun race (Mud Girls, Frappadingues, etc...) qui y trouve un terrain naturel adapté, il est aussi et surtout le lieu d'accueil d'événements de service public, culturels et d'éducation au territoire et à l'écocitoyenneté.



1 Livres à l'eau

Porté par les médiathèques et bibliothèques des communes riveraines, ce salon de lecture en plein air fait le lien entre les deux rives du lac des Eaux Bleues avec deux lieux d'accueil : Plage du Fontanil et Aire de jeux du Castor. Il propose de nombreuses animations destinées aux plus petits comme aux plus grands : concerts, spectacles de marionnettes, contes africains... Il mixe ainsi publics & générations autour d'une mission d'utilité publique : la lecture.

Cette manifestation s'inscrit dans le programme d'actions culturelles et écocitoyennes financées par le Symalim et co-financé par l'Etat (dans le cadre de la Politique de la Ville) et par le Centre National du Livre à travers son opération « Partir en Livre ».



2 Fête de l'automne

Événement majeur et entièrement gratuit du Grand Parc, la Fête de l'automne se déroule tous les ans fin septembre. Animations, spectacles, arts de rue, marché nature, petits et grands y trouvent toute la journée de quoi s'occuper, s'évader et découvrir cet espace unique de nature que représente L'ïloz'.

Si 2022 a été une réussite avec le beau temps d'automne, 2023 a battu les records en terme de fréquentation avec plus de 2 000 personnes accueillies. La thématique retenue pour 2023 étant axée autour des mobilités douces, l'événement s'est inscrit dans le cadre de la Fête des Voies Vertes initiée par l'AF3V. L'accès en vélo a été fortement incité... avec succès ! Des centaines de personnes ont pu accéder à L'ïloz' à vélo, des convois ont également été organisés depuis Lyon.

3 Écofestival Woodstower

Woodstower est le plus gros événement musical accueilli sur le Grand Parc Miribel Jonage. Depuis toujours axé autour de la sensibilisation à la transition écologique, le Symalim en est le principal partenaire institutionnel. Si une convention financière annuelle (112K€) est renouvelée chaque année, la convention triennale de mise à disposition du site a été renouvelée en 2023.

Les années 2022 (post-covid) et particulièrement 2023, en raisons des aléas climatiques (canicule puis orages et pluies) ont eu des conséquences financières compliquées pour l'association organisatrice.



4 Les Nouvelles des Jumelles

Du 15 octobre au 15 décembre 2022, le Grand Parc a accueilli une exposition visuelle et sonore, menée par les collectifs BLICK et Chemin de Travers et issus d'ateliers participatifs. Les panneaux ont été installés depuis L'atol', jusqu'au long de la plage du Fontanil.

5 Veduta

Depuis de nombreuses années, le Symalim co-finance des actions dans le cadre de Veduta, le programme « par et pour les territoires métropolitains » dans le cadre de la Biennale d'Art contemporain. En raison de la pandémie de Covid, le projet avec le Grand Parc s'est déroulé sur 2 ans, 2021 et 2022 avec l'organisation de différents ateliers menés par 5 étudiant·e·s et leur enseignante tutrice du MASTER TRANS - Pratiques Artistiques Socialement Engagées de la Haute École d'Art et de Design de Genève.

Dans le cadre de cette collaboration, les étudiant·e·s se sont emparé·e·s des problématiques de l'écosystème du Grand Parc pour les ramener au regard de leurs propres recherches en cours en lien avec l'écologie, le climat et les formes de militantismes.



6 Concours photos et vidéos



Comme chaque année, dans le cadre des actions co-financées par les acteur·trice·s de la Politique de la Ville (Etat, Métropole de Lyon), le Grand Parc a organisé différents ateliers de montage vidéo avec des groupes d'enfants entre 6 et 16 ans de centres sociaux du territoire. En parallèle, un concours photo grand public sur le même thème est ouvert et une remise des prix commune est organisée chaque fin d'année.

■ UN PATRIMOINE À PRÉSERVER ET ENRICHIR

Les investissements du Symalim sont financés par les PSI (participations statutaires d'investissement) de la Métropole de Lyon (à hauteur de 90,77 %) et du Département de l'Ain (9,23 %). Certaines subventions sont également allouées dans le cadre de contrats partenariaux spécifiques (comme pour le Programme de Restauration du Rhône de Miribel avec 9 partenaires institutionnels).

Pour autant, la problématique de l'investissement sur l'île de Miribel Jonage est loin de ne concerner que les « projets » mais se doit déjà de répondre à un besoin de remise au niveau du patrimoine bâti, dont des entités considérables à réhabiliter comme L'atol' ou les centres équestres, ou de multiples petits équipements à renouveler en diffus (toilettes publiques par exemple).

LISTE DES ÉTUDES & TRAVAUX 2022-2023

Études en cours confiées à des maitrises d'œuvre, sous maîtrise d'ouvrage Symalim et maîtrise d'ouvrage déléguée Segapal :

- Désamiantage de la Ferme des Iles,
- Désamiantage et de la ferme du Morlet et isolation d'un atelier mécanique chauffé,
- Projet de centre d'excellence pour la pratique de l'aviron sur L'atol' et la relocalisation / réhabilitation des salles de réunion,
- Étude pour une aire de bivouac,
- Étude pour la création d'un ouvrage pérenne au passage des 2 lacs.



Travaux réalisés :

- Travaux d'adaptation et d'amélioration des voiries pour l'accueil des lignes de transports en commun : créations de quai bus, pose de lisse en bois pour empêcher le stationnement gênant, remplacement des dos d'âne par des coussins berlinois.
- Remise à niveau des cheminements de desserte de la zone amont suite aux inondations de 2021 puis à nouveau 2022. Le passage des 2 lacs n'a pas été remis en état par apport de matériaux comme ce fut le cas en 2019, cependant une solution de franchissement par ponton flottant a été installée à l'hiver 2023/2024 pour restituer les circulations piétons et cycles.
- Création d'un logement collectif au Centre Equestre N°1.
- Rénovation des restaurants Les Saveurs du Grand Parc à L'atol' et Brasserie du parc sur la plage du Morlet
- Nettoyage de l'ancien site du Mekong.
- Canalisation déportée sur le Lac des Eaux Bleues. L'installation a été maintenue en 2022 et 2023 et a fait l'objet d'une convention d'occupation du domaine public avec la Métropole de Lyon, puis avec la Régie eau publique du Grand Lyon.
- Mise en défens des berges ; en 2023, un linéaire du lac d'Emprunt a été restauré et aménagé afin de limiter la fréquentation qui avait causé la dégradation des berges et la disparition de la végétation.

Travaux encore en cours :

- Mise en conformité du Centre Benoit Carteron.



- Travaux de désamiantage des toitures et réhabilitation du centre équestre n°3 (Equ'Ain) : finalisation pour l'hiver 2024.

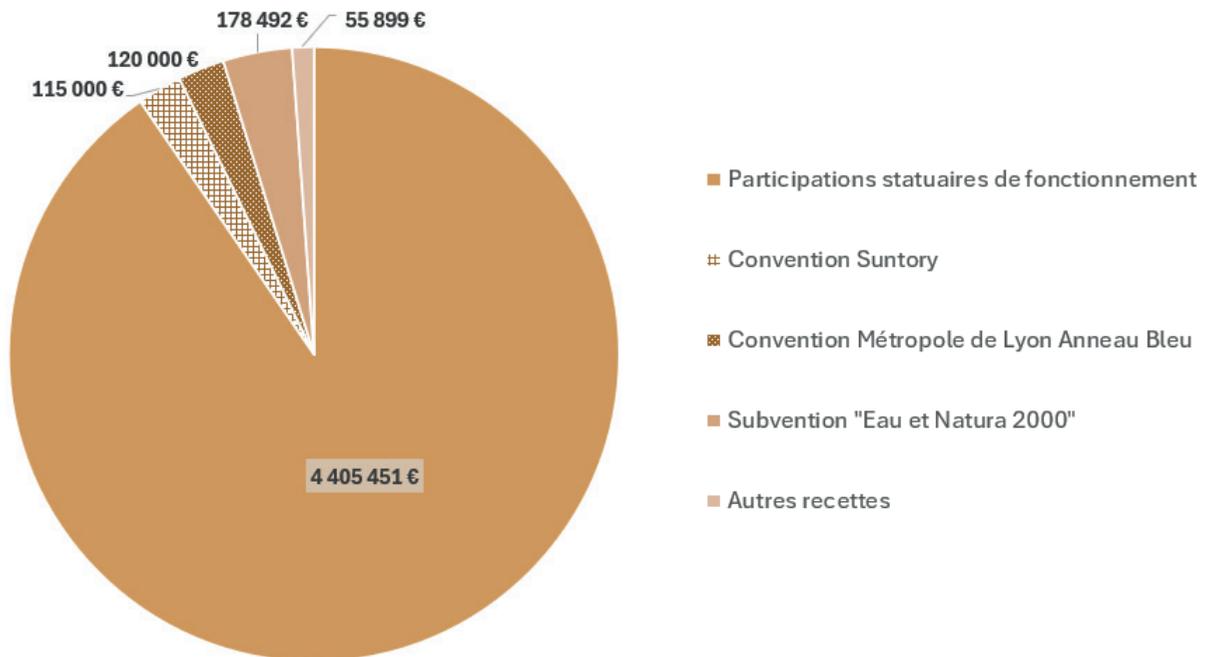
PARTIE 3 : FINANCES 2022

VUE GÉNÉRALE DU BUDGET



BUDGET DU SYMALIM - Section de fonctionnement

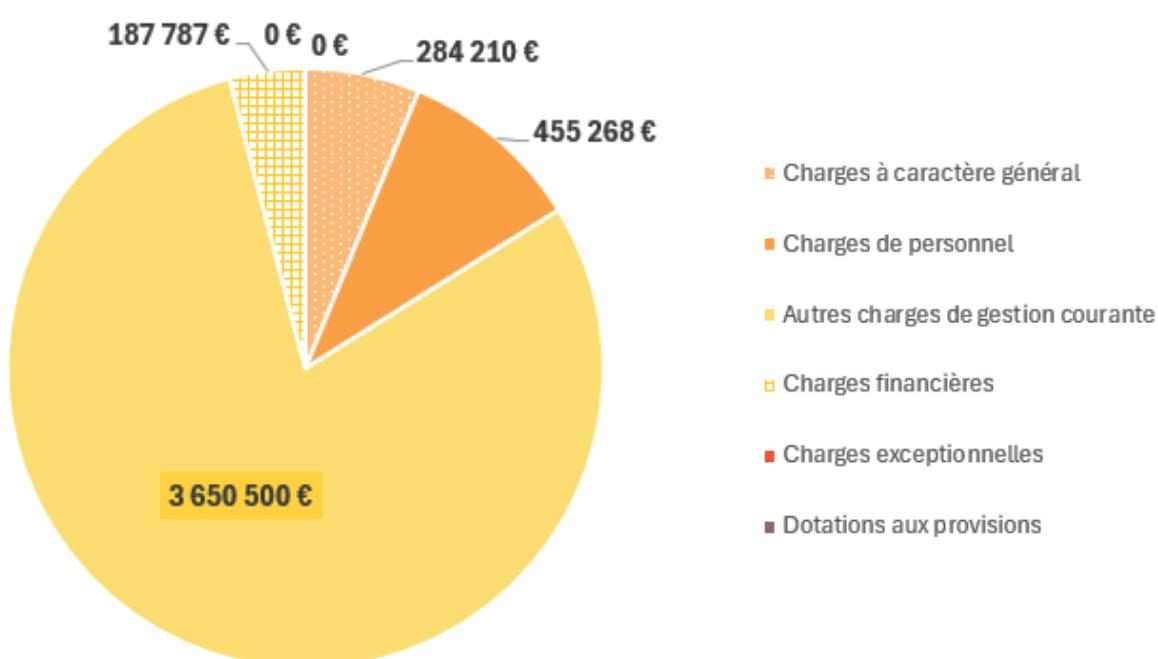
Recettes de fonctionnement 2022



Détail des participations statutaires de fonctionnement par collectivités

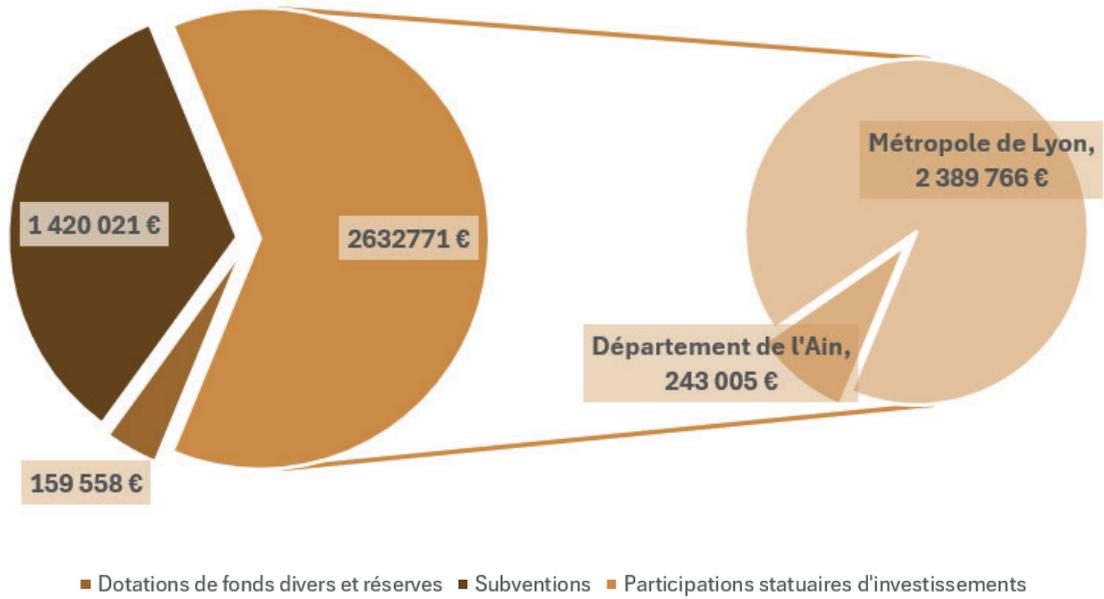
COLLECTIVITÉS	PARTICIPATION STATUTAIRES DE FONCTIONNEMENT 2022
Département de l'Ain	191 512 €
Métropole de Lyon	2 508 792 €
CCMP	100 000 €
Beynost	6 893 €
Décines-Charpieu	134 653 €
Jonage	23 191 €
Jons	12 625 €
Lyon	670 289 €
Meyzieu	154 941 €
Miribel	13 405 €
Neyron	3 829 €
Niévroz	839 €
Saint-Maurice de Beynost	5 744 €
Thil	1 531 €
Vaulx-en-Velin	166 796 €
Villeurbanne	408 946 €

Dépenses de fonctionnement 2022

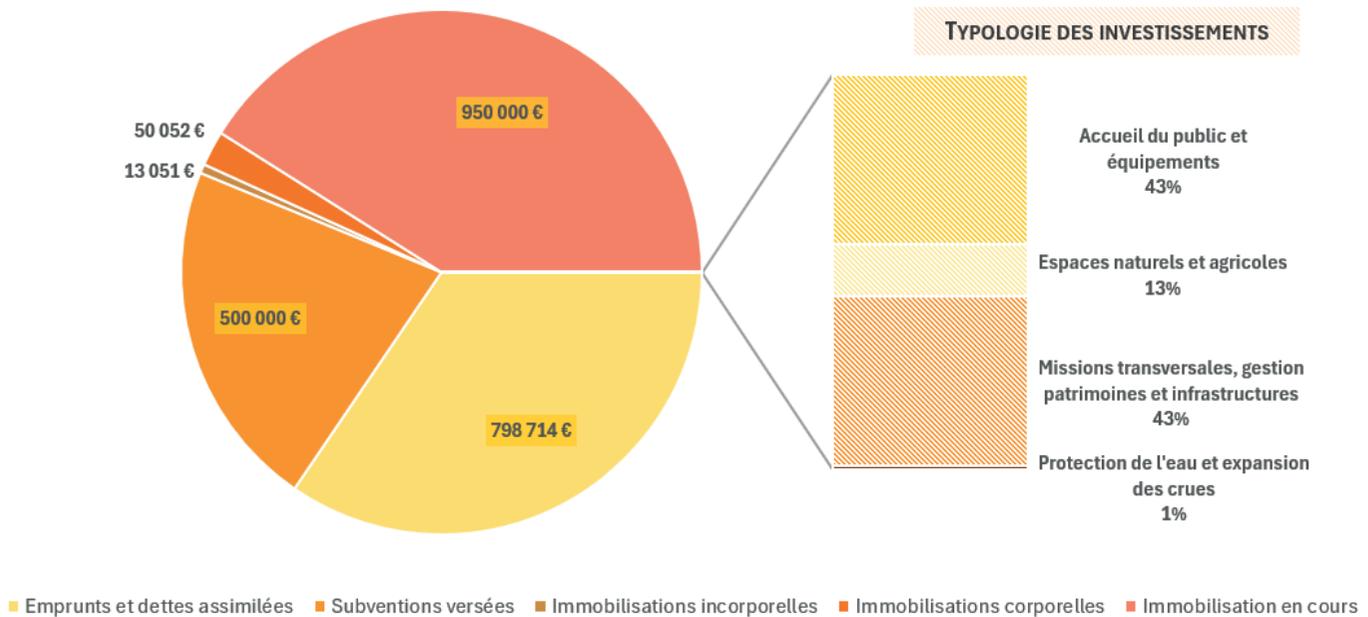


BUDGET DU SYMALIM - Section d'investissement

Recettes d'investissement 2022

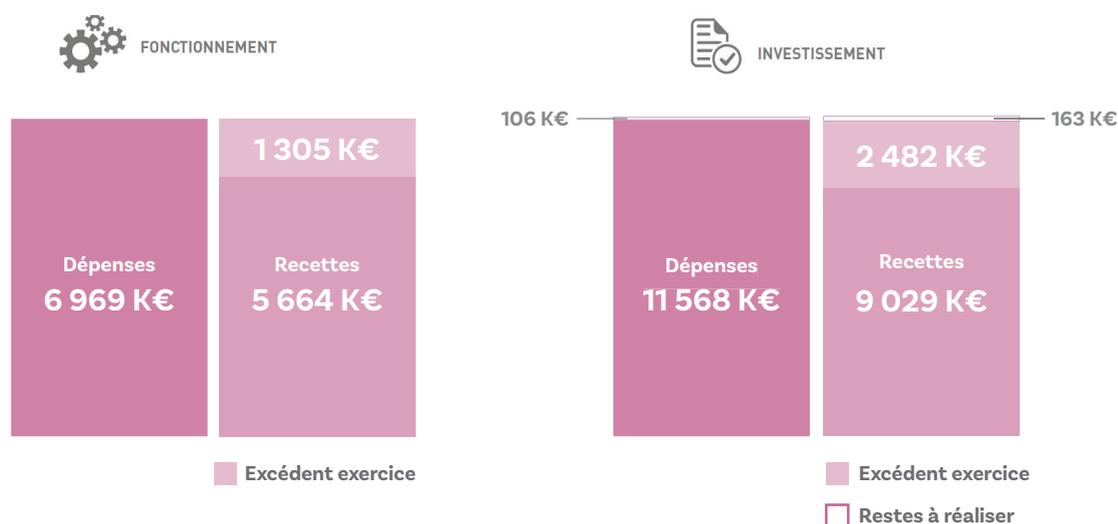


Dépenses d'investissement 2022



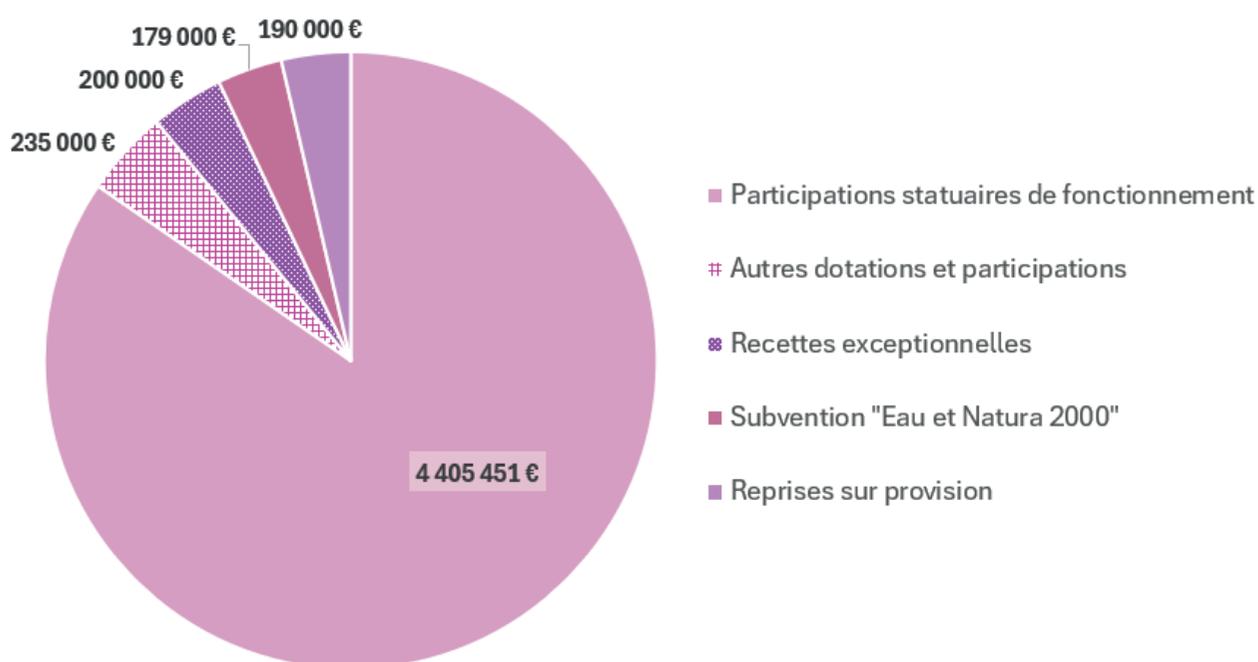
PARTIE 4 : FINANCES 2023

VUE GÉNÉRALE DU BUDGET



BUDGET DU SYMALIM - Section de fonctionnement

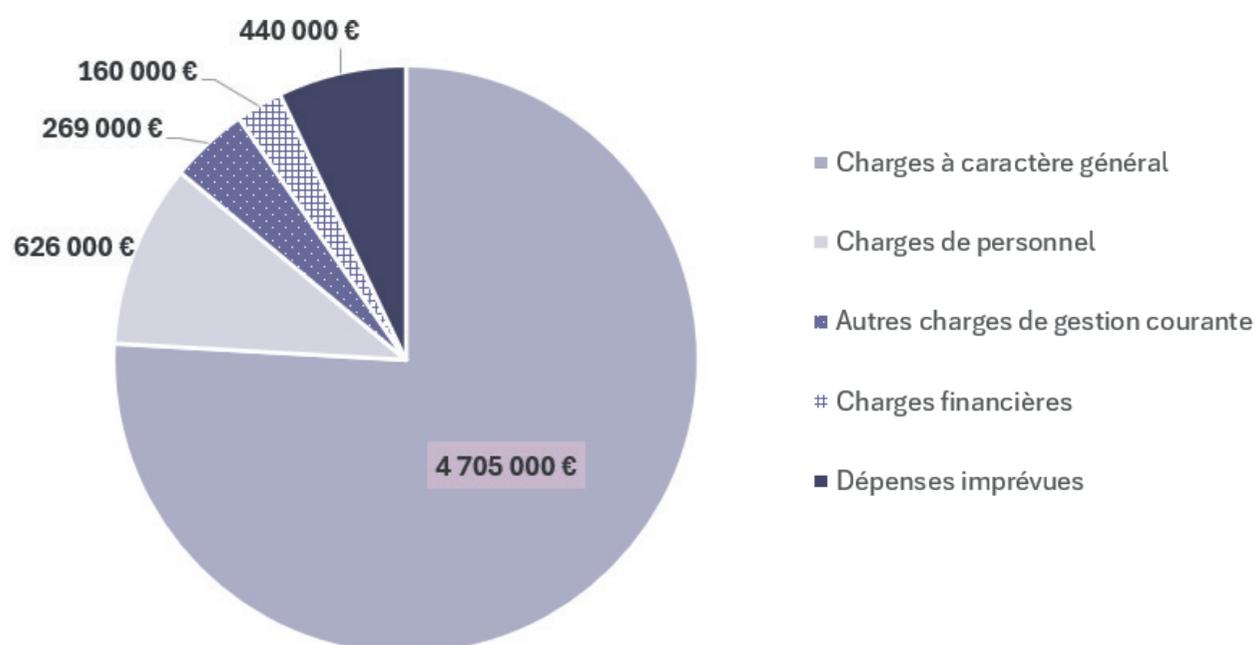
Recettes de fonctionnement 2023



Détail des participations statutaires de fonctionnement par collectivités

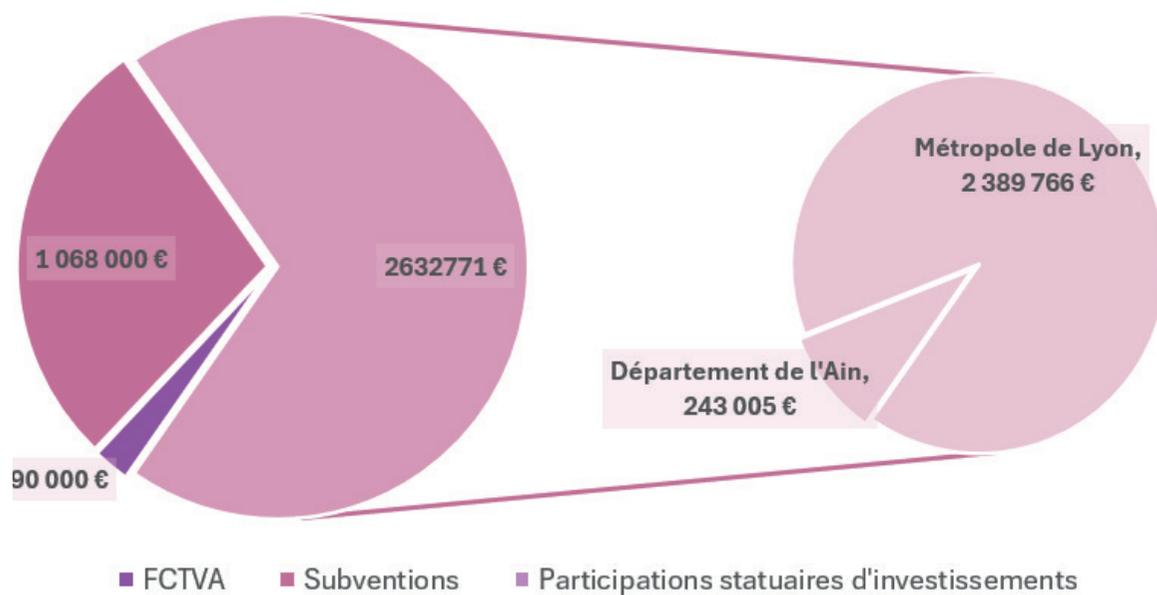
COLLECTIVITÉS	PARTICIPATION STATUTAIRES DE FONCTIONNEMENT 2023
Département de l'Ain	191 637 €
Métropole de Lyon	2 508 023 €
CCMP	100 004 €
Beynost	7 049 €
Décines-Charpieu	134 807 €
Jonage	23 349 €
Jons	12 776 €
Lyon	670 510 €
Meyzieu	155 072 €
Miribel	13 216 €
Neyron	3 965 €
Niévroz	2 203 €
Saint-Maurice de Beynost	5 727 €
Thil	1 322 €
Vaulx-en-Velin	166 967 €
Villeurbanne	408 826 €

Dépenses de fonctionnement 2023

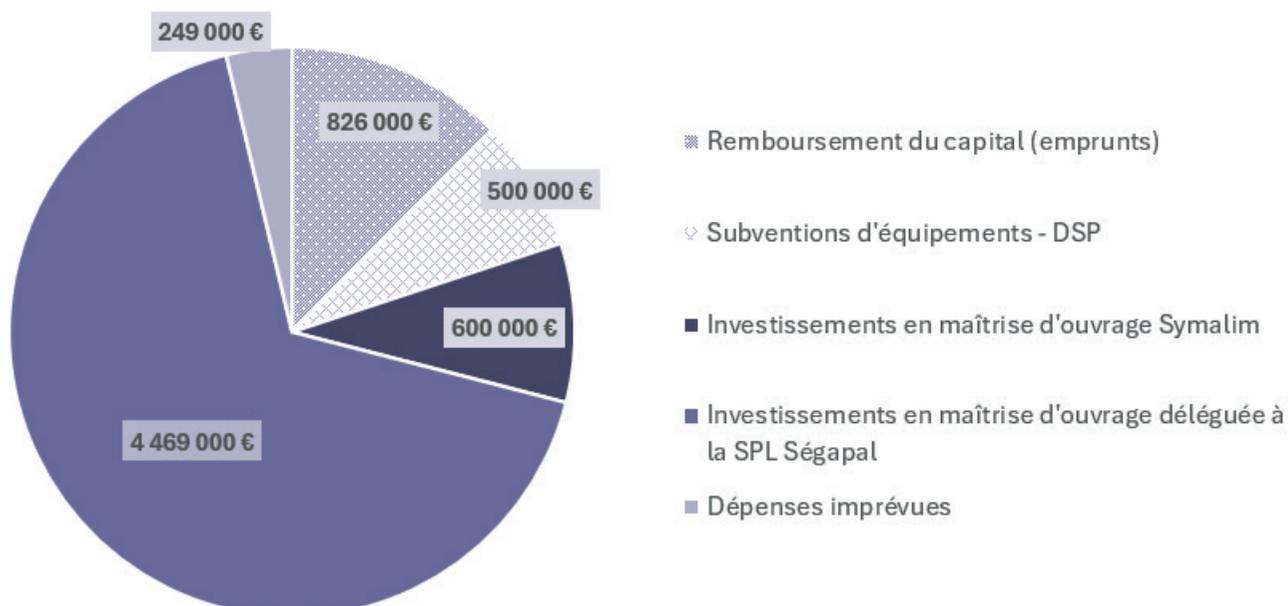


BUDGET DU SYMALIM - Section d'investissement

Recettes d'investissement 2023



Dépenses d'investissement 2023



Symalim

Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel Jonage

Propriétaire du Grand Parc
Siret 200 074 486 000 18 – APE 8411Z
Autorisé par Arrêté Préfectoral du 11/02/2019

Edité et conçu par Bérengère Vital - Symalim - Juin 2024
Conception graphique et réalisation : Cara Mia
Crédits photo : Symalim, Segapal
Impression : Inexio